



Echelle:



NOTA: Document non-contractuel. Les surfaces pièces par pièces sont données à titre indicatif, des variations peuvent intervenir en fonction des impératifs techniques de la réalisation et ceux liés à la réglementation thermique et acoustique.  
Les faux-plafonds ainsi que l'équipement en pointillés sont figurés à titre indicatif.

### Appartement A21 Type 3 - Niveau R-2

Détail des surfaces	
SEJOUR / CUISINE / HALL	25.96 m <sup>2</sup>
RANGEMENT	0.69 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2.94 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	9.78 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	11.48 m <sup>2</sup>
RANGEMENT	0.94 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	6.99 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>58.78 m<sup>2</sup></b>

BALCON 12.57 m<sup>2</sup>

